



Conseil municipal

Législature 2020-2025  
Délibération **D 138-2024**  
Séance du 19 mars 2024

## **DELIBERATION**

relative à un crédit budgétaire supplémentaire 2023 de 20 512,41 F destiné à couvrir le déficit de la dernière édition de la manifestation Autour du Temps à Plan-les-Ouates

Vu l'ampleur pris par la manifestation Autour du Temps,

vu l'importance qu'a cet évènement pour le rayonnement de Plan-les-Ouates et son industrie horlogère,

vu les imprévus rencontrés lors de la dernière édition qui ont engendré des coûts non prévus,

vu les efforts faits par l'administration pour obtenir un montant maximum de sponsoring,

vu l'exposé des motifs EM 138-2024, de février 2024

Conformément à l'art. 30, al. 1, let. d de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

## **DECIDE**

par 22 oui (unanimité)

1. D'ouvrir à cet effet au Conseil administratif un crédit budgétaire supplémentaire 2023 de 20 512,41 F destiné à couvrir le déficit de la dernière édition de la manifestation Autour du Temps.
2. De comptabiliser ce montant dans le compte de résultats 2023 en dépense supplémentaire sur le compte 85.31.
3. De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par le capital propre.



# **Commune de Plan-les-Ouates**

## **EXPOSE DES MOTIFS N° 138-2024**

▪ **Message aux membres du Conseil municipal** ▪

**OBJET:**

**Crédit budgétaire supplémentaire 2023 destiné à couvrir le déficit de la dernière édition de la manifestation Autour du Temps, à Plan-les-Ouates**

**20 512,41 F**

**Plan-les-Ouates – février 2024**

# **Crédit budgétaire supplémentaire 2023 destiné à couvrir le déficit de la dernière édition de la manifestation Autour du Temps, à Plan-les-Ouates**

## **EXPLICATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Suite à la clôture des comptes de l'édition 2023, le coût de certains postes dépasse le prévisionnel, sachant que des économies ont été réalisées sur d'autres. Dès lors, le montant de perte total net (déduction faite des revenus de sponsoring) s'élève finalement à 20 512,41 F.

La perte globale est liée aux éléments suivants :

- Excédent de charges liées à l'espace interactif et de conférences.
- Dépassement des frais avec l'agence événementielle notamment pour la préparation du parcours horloger. Ce dépassement s'élève à 6 059.19 F. L'agence n'a pas apprécié correctement les besoins transmis et a sous-estimé les frais financiers d'aménagement et de décoration des espaces. Il y a eu un manque de capacité à estimer les tâches et à répondre aux besoins du cahier des charges. Ce facteur externe était imprévisible puisque la collaboration avec ce même prestataire avait été satisfaisante lors de la précédente édition. Aussi, l'appel aux services de cette agence pour les prochaines éditions n'est plus envisagé à ce jour.
- Frais de graphisme supplémentaires dus à des demandes de modifications ou retards des entreprises sur des documents déjà validés (ex : programme) et à une présence également plus importante que prévu des entreprises à la soirée d'ouverture ; tous ces éléments ont contribué à l'augmentation du budget sur ces postes.
- Mauvaise estimation par la même agence événementielle des coûts liés au changement du lieu de l'évènement. Le prestataire avait confirmé pouvoir assurer l'évènement avec le changement de lieu (de l'espace Vélodrome à SPARK) avec un budget proposé tout inclus et avec le même niveau de prestations. Cela n'a finalement pas été le cas bien que cela ait été précisé dès le début avec l'agence. Néanmoins, et afin d'assurer la réussite de l'évènement, il nous a fallu répondre en urgence aux besoins et engager nous-même les frais relatifs à ces prestations (par exemple le nettoyage, l'achat de matériel sanitaire, etc.).
- Frais liés à l'installation électrique provisoire et au service de piquet sont à résoudre auprès du propriétaire du lieu SPARK. Ces frais supplémentaires sont dus à une mauvaise planification des besoins techniques notamment de ceux liés à la mise à disposition de la surface brute. A ce jour, nous estimons un coût supplémentaire de 6 702.20 F qui n'est pas encore comptabilisé dans Opale. Concernant ce dernier point, la commune est en différent avec l'agence événementielle pour la prise en charge de cette facture. Des discussions sont en cours. D'autres actions seront à l'étude si nous ne devons pas obtenir satisfaction.

A contrario, nous souhaiterions souligner que, malgré cette situation, nous avons réussi à diminuer certaines dépenses en regard des comptes 2023 et par rapport au budget 2023 (par exemple : le site internet dédié, les invitations, un sponsoring supplémentaire, etc.). Par ailleurs, la manifestation s'est révélée être un franc succès aussi bien pour la commune, les entreprises participantes, que pour le grand public.